



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

parcs naturels

Question écrite n° 53986

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le ministre de l'écologie et du développement durable de bien vouloir lui indiquer le montant des frais de personnel de chacun des parcs naturels régionaux de la région PACA, pour chacune des cinq dernières années.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux frais de personnels de chacun des parcs naturels régionaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour les cinq dernières années. Selon l'article L. 333-3 du code de l'environnement, les organismes chargés de la gestion des parcs naturels régionaux sont des syndicats mixtes, au sens des articles L. 5721-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. L'État n'en est donc pas membre. Les budgets de ces structures sont des documents publics qui peuvent être consultés, soit auprès de l'organisme de gestion, soit auprès de la préfecture. Le tableau récapitulatif, ci-dessous, répond à la demande. Les montants, en euros, des frais de personnel sont :

ANNÉES PNR	2000	2001	2002	2003	2004
Camargue			1 160 000	1 230 000	1 170 000
Luberon	1 684 952 CA	1 856 804 CA	1 995 500 CA	2 190 066 CA	2 207 564 CA
Queyras	464 889	548 816	595 263	631 526	764 686
Verdon	282 794 CA	315 754 CA	457 691 CA	677 518 CA	910 800 BP + DM

CA : compte administratif ; BP : budget primitif ; DM : décision modificative.)

Ces chiffres, transmis par les préfectures, sont extraits des comptes administratifs ou des budgets primitifs des parcs qui sont des documents publics.

Pour le parc naturel régional de la Camargue, 2002 est la première année de fonctionnement d'une nouvelle structure de gestion.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53986

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 décembre 2004, page 10144

Réponse publiée le : 19 juillet 2005, page 7092